

<http://lipietz.net/Exposition-aux-rayons-solaires-vote-aussi-lamentable-que-grotesque>

Communiqué de presse

Exposition aux rayons solaires : vote aussi lamentable que grotesque !

- Député européen (Verts, France) - Grandes batailles -



Publication date: mercredi 7 septembre 2005

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

Les Démocrates Chrétiens et les Libéraux portent un coup dur à la protection des travailleurs.

Aujourd'hui, avec le vote désastreux du rapport Ory (PPE/DE) en séance plénière du Parlement européen sur l'exposition des travailleurs aux rayons solaires, la droite du Parlement européen n'a pas voulu répondre aux appels des citoyens européens en faveur d'une Europe sociale et écologiste.

Par une courte majorité, les conservateurs et les libéraux (groupe auquel appartient l'UDF) ont exclu les rayonnements solaires du champ d'application d'une directive qui vise à mettre en place des valeurs limites pour protéger les travailleurs européens, ainsi qu'à définir les obligations et les responsabilités respectives des employeurs et des salariés. En Australie, en Nouvelle-Zélande et au Canada, une législation similaire est déjà en vigueur.

Ce vote est inacceptable. L'exposition au soleil fut l'un des premiers grands combats ouvriers, soutenu par les médecins, pour des conditions de travail raisonnables. Cela fait belle lurette qu'en France, la législation sociale et la jurisprudence veillent à ce que l'on n'oblige pas inutilement les salariés à travailler en plein soleil ; Avant même que la question du cancer soit soulevée, il y avait simplement la question de la chaleur, des insolations etc. Aujourd'hui, les députés européens avaient l'occasion de démontrer que l'Union européenne est à l'origine d'avancées sociales majeures. En faisant reposer les obligations relatives aux radiations solaires sur les Etats, ils n'ont pas su, ou pas voulu, se saisir de cet enjeu social majeur.

La droite et les libéraux disent que c'est une question nationale. C'est grotesque ! Depuis 15 ans l'humanité négocie des accords internationaux pour la protection de la couche d'ozone afin de se protéger des radiations solaires. Maintenant la droite et les libéraux prétendent que c'est une question strictement nationale...

Certes, cette directive n'est pas complètement enterrée puisqu'une procédure de conciliation au cours de laquelle les trois institutions tenteront de parvenir à un compromis sur cette directive va être prochainement engagée. Mais hier, Jacques Barrot, Commissaire européen, annonçait déjà lors de son intervention devant le Parlement européen que le Conseil européen et la Commission rejetteraient le rapport du Parlement s'il excluait les rayonnements de source naturelle ou s'il transférait les responsabilités aux États membres. Son adoption s'avère donc plus que difficile.